

---

**hommes  
& migrations**

---

## **Hommes & migrations**

Revue française de référence sur les dynamiques migratoires

**1281 | 2009**

**France-Brésil sous l'angle des migrations et de l'altérité**

---

*Immigration brésilienne en Europe*

## **Dimension transnationale**

**Martin Rosenfeld, Pedro Góis, Annika Lenz, Pascal Reyntjens et Andrea Rea**

---



### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/374>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.374

ISSN : 2262-3353

### **Éditeur**

Musée national de l'histoire de l'immigration

### **Édition imprimée**

Date de publication : 1 septembre 2009

Pagination : 54-63

ISSN : 1142-852X

### **Référence électronique**

Martin Rosenfeld, Pedro Góis, Annika Lenz, Pascal Reyntjens et Andrea Rea, « Dimension transnationale », *Hommes & migrations* [En ligne], 1281 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/374> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.374

---

Tous droits réservés

# Immigration brésilienne en Europe

## Dimension transnationale

Par Martin Rosenfeld,  
assistant doctorant, anthropologue, METICES - université libre de Bruxelles

Pedro Góis,  
chercheur senior, sociologue, université de Porto & centre d'études  
sociales de l'université de Coimbra

Annika Lenz et Pascal Reyntjens,  
assistante de projet, politologue, OIM (Organisation internationale des migrations)  
chef du département de l'Assistance au retour volontaire et à la réintégration, OIM

Andrea Rea,  
professeur, sociologue, METICES - université libre de Bruxelles

São Paulo © Annika Lenz

**Pays traditionnel d'immigration, le Brésil, connaît depuis les années quatre-vingt, et pour la première fois de son histoire, un flux migratoire négatif. Au moins quatre millions de Brésiliens ont émigré au cours de ces dernières années. En ce qui concerne l'Europe, d'importantes communautés brésiliennes sont présentes au Portugal, en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni et en France. Plus récemment, la Belgique, les Pays-Bas, l'Irlande et la Suisse ont également connu des arrivées importantes de migrants brésiliens, l'occasion de remettre à jour l'analyse des flux migratoires entre le Brésil et l'Europe.**

L'immigration brésilienne en Europe connaît une dimension véritablement transnationale. Aussi, une compréhension fine se doit de prendre en compte le contexte européen dans son ensemble. Pour ce faire, nous allons exploiter les résultats de deux études menées en 2008. La première, réalisée par l'*Organisation internationale des migrations*, propose une approche statistique au moyen d'une enquête réalisée auprès de 1300 migrants brésiliens résidant au Portugal, en Irlande et en Belgique<sup>(1)</sup>. La seconde, effectuée par l'*université libre de Bruxelles*, apporte un éclairage qualitatif centré sur les travailleurs migrants brésiliens en Belgique<sup>(2)</sup>. L'intérêt porté aux carrières migratoires de ces Brésiliens nous permettra de saisir certains des enjeux liés aux structures d'opportunités conditionnant cette immigration vers l'Europe.

## Bref historique de l'immigration brésilienne en Europe

Environ cinq millions de personnes immigrèrent au Brésil entre 1936 et 1968. Après la Seconde Guerre mondiale, et jusque dans les années soixante-dix, une politique de restriction de l'immigration entraîna un flux migratoire net proche de zéro. En 2000, le recensement enregistrait 683 830 étrangers, nés en majorité au Portugal (213 203). Aujourd'hui, une inversion des tendances migratoires est observée. Des chercheurs comme Gláucia Assis ou Maxime Margolis montrent que l'émigration brésilienne, qui a débuté de façon sporadique dans les années soixante-dix, est devenue un mouvement significatif. Au cours de ces dernières années, de nombreux Brésiliens ont émigré vers des destinations telles que les États-Unis, l'Europe, le Japon et le Paraguay. En 2008, à la première conférence des communautés brésiliennes expatriées, le nombre de migrants brésiliens a été estimé à 3,8 millions. Les communautés les plus importantes sont localisées aux États-Unis (1 190 000), au Paraguay (515 000), au Japon (31 000), au Royaume-Uni (300 000), au Portugal (160 000) et en Espagne (150 000)<sup>(3)</sup>.

## Panorama des migrations brésiliennes en Europe

L'émigration brésilienne en Europe diffère partiellement de celle des États-Unis et, plus radicalement, de celle du Japon ou du Paraguay. Il s'agit moins d'un mouvement constitué majoritairement de Brésiliens de la classe moyenne, originaires des grands centres urbains, que d'un mouvement incluant aussi un grand nombre de

jeunes issus de classes sociales moins favorisées, peu ou pas qualifiés, et provenant des régions rurales de l'intérieur du Brésil. Nous pouvons observer que ces flux migratoires diffèrent sensiblement en fonction de la destination choisie.

## **Irlande**

La première vague de migrants brésiliens est arrivée en Irlande voici dix ans. Originaire de l'État de Goiás, ce groupe de travailleurs a été recruté directement au Brésil par des entreprises irlandaises de transformation de la viande. Cette première vague migratoire était donc appelée. En 2008, les ONG locales estimaient entre 20 000 et 30 000 le nombre de Brésiliens en Irlande. Les caractéristiques sociales et démographiques des migrants de la région de Dublin semblent varier considérablement de celles des migrants du reste du pays. Les migrants brésiliens du grand Dublin sont en majorité des jeunes gens instruits, disposant d'un visa d'étudiant et d'un emploi. D'un autre côté, les migrants brésiliens vivant hors de Dublin sont souvent des travailleurs migrants ayant dépassé la durée de leur séjour ou vivant dans une situation d'irrégularité. Pour les Brésiliens présents en Irlande, le projet migratoire se décline à court terme ; la moitié d'entre eux disent ne pas vouloir rester plus de deux ans.

## **Belgique**

La migration brésilienne vers la Belgique a débuté avec l'arrivée de réfugiés politiques, d'artistes, de footballeurs et d'étudiants fuyant le coup d'État militaire de 1964. Depuis les années quatre-vingt, suite aux changements politiques au Brésil, cette première vague d'immigration est rentrée au pays et y a répandu l'idée que la Belgique était une terre d'accueil.

Le développement des relations entre les deux pays a ensuite permis l'immigration de professionnels qualifiés travaillant pour des multinationales ou des institutions internationales et s'installant en Belgique avec leur famille. La crise économique des années quatre-vingt-dix au Brésil a encouragé une nouvelle vague d'émigration. Les migrants étaient alors à la fois des professionnels qualifiés et moins qualifiés qui, dans certains cas, emmenaient avec eux leur famille. Ce processus migratoire s'est fortement accéléré après 2001.

Seules des estimations peuvent être obtenues sur la taille réelle de la communauté brésilienne de Belgique. Les estimations mentionnées par les représentants communautaires varient entre 10 000 et 50 000 individus. Début 2008, seuls 4 000 Brésiliens étaient enregistrés au registre national.



Rosicleia et sa famille © Annika Lenz

## **Portugal**

Dans les années quatre-vingt-dix, les Brésiliens sont devenus pour la première fois un groupe significatif au Portugal, représentant, avec près de 10 000 individus, 11 % des immigrants légaux. Ce pourcentage a augmenté de façon régulière depuis 1999, jusqu'à atteindre environ 20 % aujourd'hui. Le choix du Portugal comme pays de destination est dû aux affinités culturelles et linguistiques ainsi qu'aux avantages du statut spécial octroyé par le Portugal aux Brésiliens. En effet, la complexité sociale et politique des relations entre le Portugal et le Brésil a mené à une série de législations spéciales pour les Brésiliens en situation irrégulière. Ces régularisations périodiques sont un élément supplémentaire intervenant dans le choix de ce pays de destination. Les Brésiliens sont d'importants acteurs de l'économie informelle et travaillent prin-

cipalement dans le secteur tertiaire et dans la construction. Si le Portugal représente pour beaucoup de Brésiliens un pays de destination, certains le considèrent comme un pays de transit pour entrer sur le territoire européen, voire comme une étape en direction du Royaume-Uni ou des États-Unis. D'autres pays européens, telles la Belgique et l'Irlande, sont davantage concernés par l'immigration irrégulière de Brésiliens.

## La circulation des migrants brésiliens en Europe

Un quart des migrants brésiliens (24,4 %) – et 44 % de ceux rencontrés en Belgique – arrive en Europe via la France. Cette porte d'entrée semble privilégiée par les migrants en raison de contrôles d'immigration moins sévères. La France semble ainsi être un pays de transit à court terme pour les Brésiliens en Europe. Cela est également dû aux spécificités de la zone Schengen et au régime particulier de visa dont bénéficient les Brésiliens. Les autres principales portes d'entrée sont le Portugal (21,6 %), l'Espagne (18 %) et les Pays-Bas (8,6 %).

Dans le cas des Brésiliens, il n'y a pas d'indication d'une migration construite par étapes. Le fait que les Brésiliens soient dispensés de l'obtention d'un visa pour un séjour touristique allant jusqu'à trois mois leur permet d'entrer directement dans leur pays de destination. Les opportunités offertes sur le marché du travail, l'existence de réseaux migratoires actifs et une communauté déjà implantée dans le pays sont d'autres facteurs décisifs qui aident à expliquer le choix des destinations migratoires.

Dans le cas brésilien, les réseaux informels de soutien – constitués de proches (membres de la famille nucléaire ou élargie), d'amis et de connaissances – semblent avoir un impact déterminant dans plusieurs phases du processus migratoire. Cependant, cette immigration entre le Brésil et l'Europe est encore récente et ces réseaux de soutien sont rares. Cet élément, combiné aux politiques migratoires européennes restrictives, peut amener certains Brésiliens à avoir recours à des réseaux migratoire organisés et payants.

## Les structures d'opportunités de l'immigration brésilienne en Europe

L'apparition, puis le développement, de l'immigration brésilienne en Europe s'est construite autour d'une série de facteurs d'attraction ou de structures d'opportunités. Dans sa forme la plus récente, cette immigration est avant tout économique.

La demande de plus en plus grande en Europe pour les “3-D Jobs” (*Dirty, Demanding and Dangerous*) et le fait de pouvoir accéder à l’espace Schengen sans devoir disposer d’un visa sont des facteurs ayant joué un rôle capital dans le développement de cette migration. D’un autre côté, celle-ci se confronte à différents problèmes : obstacle linguistique partout en Europe excepté au Portugal, non-reconnaissance des diplômes, emplois souvent cantonnés dans l’économie informelle, difficulté à régulariser la situation de séjour. C’est dans l’agencement particulier des structures d’opportunités, pouvant relever du registre socio-économique et du registre juridico-institutionnel, que se développent les parcours de ces migrants. Seul le Portugal, de par son passé, a connu avant les années quatre-vingt-dix un flux important de migrants brésiliens. Plusieurs auteurs (Beatriz Padilla, Cristina Braga Martes ou Soraya Fleischer) affirment que la croissance rapide que connaît aujourd’hui cette immigration trouverait son origine à la suite du 11 septembre 2001. Le durcissement des contrôles aux États-Unis aurait rendu cette destination moins accessible et ouvert la voie à une émigration brésilienne vers l’Europe.

Bien qu’ils ne disposent pas du droit de travailler légalement, les possibilités d’emplois irréguliers dans les secteurs dérégulés des économies européennes sont nombreuses.

Partout en Europe, les secteurs de la restauration, de l’agriculture, de la construction civile ou du nettoyage, sont demandeurs d’une main-d’œuvre abondante, docile et payée au plus bas. La répartition des travailleurs brésiliens entre ces secteurs varie d’un pays à l’autre. Le cas de la Belgique est sans doute celui dans lequel la répartition est la plus nettement tranchée, puisque 72 % des hommes brésiliens sont employés dans la construction et 68 % des femmes brésiliennes dans le nettoyage. Seuls 15 % des Brésiliens présents en Belgique travaillaient dans ces secteurs au Brésil. Malgré les décalages existant entre le diplôme, la profession exercée au Brésil et l’activité effectuée en Europe, la différence de salaire reste un attrait important pour les travailleurs brésiliens. Les raisons économiques sont donc le principal motif du projet migratoire pour la moitié des migrants brésiliens.

D’autres facteurs, telles les vagues de régularisation, peuvent exercer un attrait important. Ainsi, pour 8 % des migrants brésiliens présents au Portugal, l’espoir d’une future régularisation est le principal facteur ayant motivé le choix de leur destination. Il existe en Belgique une niche d’emploi pour les travailleurs brésiliens dans le secteur du bâtiment, plus spécifiquement dans le plafonnage. Nous avons vu que près

**Il existe en Belgique une niche d’emploi pour les travailleurs brésiliens dans le secteur du bâtiment, plus spécifiquement dans le plafonnage.**

des trois quarts des hommes brésiliens présents en Belgique exercent ce type d'emploi. Il y a là un secteur relativement bien organisé, faisant intervenir des intermédiaires brésiliens se chargeant de la mise à disposition de main-d'œuvre auprès d'entrepreneurs, souvent Portugais, travaillant eux-mêmes comme sous-traitants pour des sociétés belges. L'existence de cette niche économique représente une opportunité structurant de manière forte l'immigration brésilienne. Il est intéressant d'observer qu'avant d'intégrer l'Union européenne, les travailleurs portugais, puis polonais, ont tour à tour occupé ce type d'emploi, faisant ainsi du secteur du plafonnage une niche ethnique au sein de laquelle s'observe un jeu de chaises musicales entre nationalités.

## Carrières migratoires des Brésiliens

La variété des structures d'opportunités et l'existence d'incertitudes dans les projets migratoires, liées aux effets de hasards, conduisent à la constitution de carrières migratoires différentes les unes des autres.

Un brésilien bénéficiant d'une procédure de régularisation pourra accéder à un permis de séjour régulier. En régularisant son séjour, il se crée également la possibilité d'avoir accès à un emploi déclaré, ce qui signifie bien souvent un salaire nettement supérieur à celui perçu auparavant. L'obtention d'un emploi déclaré ouvre l'accès à différents droits sociaux. De même, un titre de séjour légal permet de rentrer plus facilement au Brésil, puisque ne se présente plus la crainte de ne pas être réadmis dans le pays d'immigration. L'ensemble des dimensions de la vie du migrant étant affecté par ce changement de statut, nous percevons bien à quel point la carrière migratoire d'un Brésilien ayant bénéficié d'une régularisation se différenciera de celle d'un autre, arrivé en même temps, mais n'ayant pas pu en bénéficier. Le changement statutaire, grâce à la régularisation, conduit aussi à un changement de l'identité du migrant, devenu régulier.

**À présent, il suffit d'enregistrer au consulat brésilien un enfant né à l'étranger de parents brésiliens pour qu'il se voie reconnaître la nationalité. Ne pouvant plus être considérés comme apatrides, les enfants de parents brésiliens n'ont plus accès à la nationalité belge.**

Un second exemple de carrière migratoire concerne les Brésiliens parents d'enfants belges. L'article 12 de la constitution brésilienne spécifie que pour obtenir la nationalité, un enfant né à l'étranger doit résider au Brésil et opter pour la nationalité brésilienne à sa majorité. Les enfants nés en Belgique de parents brésiliens ne remplissant pas ces conditions sont considérés comme apatrides. Or l'article 10 du droit de la nationalité prévoit l'octroi de la nationalité belge à tout enfant apatride né sur son territoire. Les parents d'un enfant belge, même s'ils se trouvent en situation irrégulière, ne pouvant être expulsés du pays, un nombre important de couples de Brésiliens ont eu recours à cette opportunité de type juridico-administrative. Du moins jusqu'en septembre 2007, date à laquelle la constitution brésilienne a été modifiée. À présent, il suffit d'enregistrer au consulat brésilien un enfant né à l'étranger de parents brésiliens pour qu'il se voie reconnaître la nationalité. Ne pouvant plus être considérés comme apatrides, les enfants de parents brésiliens n'ont plus accès à la nationalité belge. Cependant, reste l'ensemble des familles brésiliennes dont au moins un enfant est belge. Le statut qui leur est réservé, notamment en ce qui concerne l'obligation d'obtenir un permis de travail, dépend de l'interprétation des textes. Celle-ci est tantôt restrictive, tantôt laxiste, car s'inscrivant dans la politique qui vise à permettre aux personnes ne pouvant être expulsées d'avoir accès à un emploi régulier.

Les Brésiliens en Belgique sont souvent jeunes et voyagent régulièrement en famille. La probabilité pour eux d'avoir un enfant durant leur parcours migratoire est donc importante. Ceux qui, parmi ces couples, ont pu obtenir la nationalité belge pour leur enfant ont eu une carrière migratoire fort différente de ceux qui n'ont pas pu bénéficier de cette opportunité.

## Conclusion

L'immigration brésilienne en Europe s'est développée en fonction de structures d'opportunités particulières. Celles-ci peuvent être de deux ordres : socio-économiques ou juridico-institutionnelles. Les carrières migratoires, telles que nous les avons décrites, se construisent entre ces deux dimensions.

Dans le cas de l'immigration brésilienne, ce point est rendu particulièrement explicite au regard des vagues de régularisation au Portugal<sup>(4)</sup>. Être présent au Portugal au moment d'une vague de régularisation représente une opportunité de type juridico-institutionnelle intéressante. En effet, l'accès à un séjour légal au Portugal représente une porte d'entrée vers l'ensemble des pays de l'Union européenne. Cependant, du point de vue des opportunités économiques, le Portugal n'est pas forcément la meilleure option pour le migrant brésilien. Les possibilités d'emploi sont souvent plus nombreuses et le salaire plus élevé dans d'autres pays européens. L'entrée par le Portugal est avantageuse mais l'installation plus difficile. Cette dernière ne sera consentie que pour la durée la plus courte possible et à condition d'être sûr qu'une procédure de régularisation est bien sur le point d'aboutir. D'où l'importance de la circulation des informations au sein de la communauté.

Le migrant brésilien aura ainsi recours à son réseau de connaissances pour tenter de se tenir informé des meilleures opportunités, que celles-ci prennent place dans son pays de résidence ou non. Les informations concernant la prochaine action de régularisation au Portugal circulent bien au-delà des frontières de ce pays. Cependant, l'immigration brésilienne en Europe est encore relativement récente. Si un réseau d'associations représentant cette communauté est bien en train de se constituer à l'échelle européenne<sup>(5)</sup>, celui-ci ne bénéficie pas encore d'une légitimité au sein de l'ensemble de la communauté, ni surtout d'une reconnaissance par les autorités en charge de l'immigration dans les différents pays européens. Pour beaucoup des migrants brésiliens en situation précaire, l'information continue donc de circuler par les canaux plus informels que constituent les liens familiaux, d'amitiés, voire les églises. ■

## Bibliographie

- Assis Gláucia, “De Criciúma para o mundo – Os novos fluxos da população brasileira : gênero e rearranjos familiares”, in Braga Martes & Fleischer (sld), *Fronteiras Cruzadas. Etnicidade, Gênero e Redes Sociais*, Paz e Terra, São Paulo, 2003.
- Baeninger Rosana & Fusco Wilson, “Informações sobre migrações internacionais”, in *International Migration – Fact Sheet – Brazil – CNPD*, Global Commission on International Migration – GCIM, México City, 2005.
- Becker Howard, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985.
- Braga Martes Cristina & Fleischer Soraya (sld), *Fronteiras Cruzadas*.
- *Etnicidade, Gênero e Redes Sociais*, Paz e Terra, São Paulo, 2003.
- CCBE, *I Conferência das Comunidades Brasileiras no Exterior*, 2008, <http://www.portalconsular.mre.gov.br/mundo/america-do-sul/republica-federativa-do-brasil/subsecretaria-geral-das-comunidades-brasileiras-no-exterior/servicos/por-regioes>
- Castles Stephen, “Migration and Community Formation under Conditions of Globalization”, in *International Migration Review*, 36 (4), 2002.
- Margolis Maxine, *Little Brazil. An Ethnography of Brazilian Immigrants in New York City*, Princeton University Press, New York, 1993.
- Marques José Carlos & Góis Pedro, (Legalization processes of immigrants in Portugal during the 1990s and at the beginning of the New Millennium), in Friedrich Heckmann & Tanja Wunderlich (sld), *Amnesty for Illegal Migrants ?*, EFMS, Bamberg, 2005.
- Organisation internationale des migrations, *Assessment of Brazilian Migration Patterns and Assisted Voluntary Return Programme from selected European Member States to Brazil*, 2009, <http://avrr.belgium.iom.int/en/other-projects/brazil-research.html>.
- Padilla Beatriz, “Brazilian Migration to Portugal: Social Networks and Ethnic Solidarity”, in *Working Paper N° 12*, CIES-ISCTE, 2006, <http://cies.iscte.pt/documents/CIES-WP12.pdf>.
- Peixoto João, “Os mercados da imigração: modos de incorporação laboral e problemas de regulação dos imigrantes estrangeiros em Portugal”, in *Cadernos Sociedade e Trabalho*, 11, 2002.
- Sales Teresa, *Brasileiros longe de casa*, Cortez Editora, São Paulo, 1999.
- Waldinger Roger, (The Making of an Immigrant Niche), in *International Migration Review*, 28 (1), 1994.

## Notes

1. Pour la description de la méthodologie de recherche, voir le point 1 du rapport accessible en ligne (OIM 2009).
2. Cette étude a pris place dans le cadre du projet de recherche interuniversitaire *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique* (NOMIBE), coordonné par Marco Martiniello pour le compte de la Politique scientifique fédérale belge.
3. Source : CCBE 2008. En Espagne, les données des registres municipaux indiquent qu'en 2007, le nombre de Brésiliens officiellement enregistrés dans ce pays est d'environ 90 000. Cela représente une augmentation de 25 % par rapport à 2006.
4. Le Portugal a connu des vagues de régularisation *de facto* ou *de jure* en 1992, 1996, 2001, 2003, 2004 et 2007.
5. Le Réseau des Brésiliennes et Brésiliens en Europe a été constitué en 2007. Il rassemble les associations de Brésiliens présentes dans onze pays européens. <http://rede-brasileira.eu>.